ATELIERS DE L'APRES-MIDI

ETATS GENERAUX DE L'EDUCATION PRIORITAIRE

SYNTHESE DES DIFFERENTES THEMATIQUES

Participants à l'atelier:

Lycée Diderot
Collège Mallarmé
Collège Barnier
Collège Eluard - Port de Bouc
LP Mistral Marseille 8e
Lycée Saint Exupéry

Atelier :

- [ ] Les pratiques pédagogiques et éducatives
- [ ] L'accompagnement et la formation des personnels
- [ ] Les modalités de travail en équipe, en réseau, en partenariat
- [ ] Le pilotage et l'évaluation
- [ ] L'allocation des moyens
- [x] La carte de l'éducation prioritaire

Synthèse des débats de l'atelier :

Proposition n°8:
Constat : Présence de médiateurs à Mistral, Saint Saint-Exupéry, Diderot => Apport positif par rapport à la violence si formation.
Différence entre les médiateurs en collège et en lycée : il faut harmoniser les statuts en s'appuyant sur ce qui existe en lycée (fonction, recrutement, formation).
Proposition n°9:
Etablissement d'un partenariat pérenne entre les centres sociaux et les établissements scolaires (=> Moyens, conventions) pour inscrire l'établissement scolaire dans le cœur du quartier. Ceci permettrait notamment de développer l'aide à la parentalité. Il faut aussi réfléchir à l'ouverture des établissements aux parents pour offrir une formation (FLE, informatique, cours du soir...).

Il faut aussi facilité l'accès gratuit aux transports, à la culture et au sport.

Proposition n°12 :
La définition de la carte de l'éducation prioritaire doit se faire par la prise en compte des CSP (catégories socioprofessionnelles) définies par l'INSEE pour déterminer les CSP les plus défavorisées. Il faut abandonner l'idée de listes prédéterminées (comme la liste ECLAIR) et n'avoir qu'un seul label pour toute l'éducation prioritaire.

Commentaires éventuels :